

Remboursements

Le CHF est la devise de référence de l'EMI soumis aux variations du taux de change mensuel

Option 1

Option 2

Option 3

Option 4

Option 5 A

Option 5 B

Hospitalisation

[forfait hospitalier non remboursé - frais réels, maximum par jour d'hospitalisation]

Séjour Chirurgie (forfait/jour)

2 282,90 CHF
1 461,05 €

2 282,90 CHF
1 461,05 €

640,63 CHF
410 €

129,10 CHF
195 €

172,13 CHF
260 €

Séjour Médecine (forfait/jour)

1 151,03 CHF
736,66 €

1 151,03 CHF
736,66 €

390,63 CHF
250 €

76,13 CHF
115 €

99,31 CHF
150 €

Chambre particulière
Forfait journalier non-compris

27 CHF

27 CHF

27 CHF

Hôpitaux conventionnés EMI

100 %*

100 %*

-

-

-

Pharmacie ¹

70 %*

70 %*

70 %*

-

-

Consultations et visites

[plafond par acte]

Consultation - médecine générale

20,02 CHF
12,81 €

20,02 CHF
12,81 €

20,02 CHF
12,81 €

-

-

Consultation - spécialiste

25,02 CHF
16,01 €

25,02 CHF
16,01 €

25,02 CHF
16,01 €

-

-

Consultation - psychiatrie

37,52 CHF
24,01 €

37,52 CHF
24,01 €

37,52 CHF
24,01 €

-

-

Visite médicale

25,02 CHF
16,01 €

25,02 CHF
16,01 €

25,02 CHF
16,01 €

-

-

Convalescence ²

[plafond par jour + prise en charge des soins pendant le séjour en établissements agréés - dans la limite de 30 jours/an]

34,38 CHF
22,00 €

-

34,38 CHF
22,00 €

-

-

Autres frais de santé

Actes de laboratoire, Actes d'imagerie médicale, Auxiliaires médicaux, Actes de technique médicale ou de spécialiste, Appareillage, Transport ambulance (chimiothérapie, dialyse, transfert d'un hôpital à un autre pour examen)

70 %*

70 %*

70 %*

-

-

Cure thermale

[plafond - Limitée à 1 par an]

350,16 CHF
224,10 €

-

350,16 CHF
224,10 €

-

-

(*de la dépense réelle)

3A : option d'attente (pays de mission). **Pas de remboursement.**
3B : Régularisation de la cotisation dès l'arrivée en Europe.
Remboursement équivalent **option 1** sauf évacuation sanitaire.

NB : les prix en euros sont à titre indicatif et soumis à la variation de la parité CHF-EUR.

Remboursements



Fournir factures acquittées et prescriptions médicales

Dentaire et prothèses

Soins dentaires
[plafond annuel]

70 %*
1 560,00 CHF
1 000 €

70 %*
312,50 CHF
200 €

3A : option d'attente (pays de mission). **Pas de remboursement.**
3B : Régularisation de la cotisation dès l'arrivée en Europe.
Remboursement équivalent **option 1 sauf évacuation sanitaire.**

70 %*
781,25 CHF
500 €

-
-
-

Prothèse dentaire
[plafond annuel]

70 %*
3 120,00 CHF
2 000 €

-
-

70 %*
1 562,50 CHF
1 000 €

-
-
-

Optique

Verres [2/an] et lentilles [1/an]

39,06 CHF
25 €

-

39,06 CHF
25 €

-
-

Monture
[limité à 1 par an]

39,06 CHF
25 €

-

39,06 CHF
25 €

-
-

Verres + Montures
[limité à 1 paire par an]

78,13 CHF
25 €

-

78,13 CHF
25 €

-
-

Auditif

Prothèses auditives
[plafond annuel par appareil]

625,00 CHF
400 €

-

625,00 CHF
400 €

-
-

Entretien auditif (piles)
[plafond annuel]

57,17 CHF
36,59 €

57,17 CHF
36,59 €

57,17 CHF
36,59 €

-
-

Réparation auditive

70 %*

70 %*

70 %*

-
-

Orthopédie

70 %*

70 %*

70 %*

-
-

Evacuation sanitaire

Eurocross

80 %*

-

-

-
-

[En cas d'affection grave. Le remboursement ne peut, en aucun cas, dépasser le prix de 5 places normales (un aller-classe touristique). Dispositions prévues dans le cadre du contrat avec EUROCROSS]

(*de la dépense réelle)

- > ¹ Pharmacie : prise en charge de l'ensemble des médicaments prescrits.
- > ² Convalescence : uniquement en établissements agréés par l'association
(en France : Mutuelle Saint-Martin et Sécurité Sociale).
- > Aucune entente préalable n'est demandée, sauf pour la cure thermale, TP, convalescence.
- > Pas de tiers payant, sauf pour les établissements conventionnés (ex : hôpitaux AP-HP). La prise en charge est établie par le Responsable de Section.
- > Le délai de forclusion pour l'envoi des dossiers de prestations est de 1 an à compter de la date des soins.
- > Les dossiers de prestations sont traités impérativement par le Responsable du groupe.
- > Remboursement facture acquittée ou copie conforme par le Responsable de groupe.